



1. Accueil

**Installation :**

• La bienvenue est souhaitée à tous les participants. Tour de table de présentation des parents nouvellement élus. Le directeur excuse l'absence du Déléguée de l'éducation nationale (DDEN). M. Malfait représentera la municipalité d'Arras. M. Renard directeur de études au Conservatoire est présent. La référente des temps périscolaireS est également présente ? ainsi que Mme Blouin, directrice des services Éducation de la mairie d'Arras.

**Attributions réglementaires :**

- Le président rappelle à l'aide d'un document récapitulatif les attributions du Conseil.
- Est distribué à chaque membre du Conseil un document concernant les principes de scrutin et de délibération. Les deux documents n'appellent pas de commentaires particuliers.
- **Vote du règlement intérieur :** Le règlement intérieur 2016 2017 est distribué. Aucune modification n'est proposée pour 2017-2018. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

2. informations sur les actions pédagogiques entreprises au regard des objectifs nationaux

**Tour d'horizon pédagogique de début d'année de l'année 2017 2018:**

Bilan des enseignants. Comme à chaque Conseil d'école, le tour de table des enseignants fait état des déroulements de scolarité dans chaque classe. Les effectifs sont stabilisés autour de 200 élèves pour les huit classes ordinaires et moins de 10 élèves pour la classe externalisée du CEJS.

Aucun problème grave de fonctionnement ou de structure pédagogique n'est relevé. Le ressenti d'ensemble met l'accent sur la qualité des relations entre les élèves (coopération, entraide...) en classe. Une quinzaine d'élèves font l'objet d'attentions particulières de la part des enseignants, au regard des problèmes d'apprentissages individuels ou écarts particuliers dans les rythmes d'apprentissages. Des interventions du RASED nous permettent, en cas de difficultés durables, d'affiner les diagnostics et ainsi orienter au mieux les choix pédagogiques dans l'intérêt des élèves concernés.

**Intégration des élèves porteurs de handicap.** En plus des 5 élèves du CEJS présents en inclusion dans les classes, une demi-douzaine d'élèves porteurs de handicap bénéficient de la présence d'AV-SI. Le directeur rappelle au Conseil les principes de l'inclusion, il évoque cependant les difficultés inédites auxquelles sont désormais confrontées les équipes pédagogiques et l'aspect parfois déroutant de certains troubles comportementaux.

**Classes à horaires aménagés musicales 2017 2018.** Les principes de fonctionnement retenus en 2016 2017 sont reconduits pour cette année. Le dispositif accueille 49 élèves sur les deux demi-journées de lundi am et jeudi am. Les enseignements ont repris sereinement. Quelques considérations sur les choix des instruments sont exposés.

3. Compte rendu du conseil d'élèves

Le directeur fait part des travaux du Conseil d'élèves réuni dans la semaine. Parmi les points abordés :

**- des propositions pour le fonctionnement pédagogique :**

installer des TBI, aller plus souvent à la bibliothèque, Conseil d'élèves tous les mois, créer des tournois sport avec autres écoles

**- des demandes d'explications sur :**

les voyages, les horaires de début des cours,

**- des propositions pour les temps en dehors de la classe :**

aménagement de cour : une poubelle supplémentaire, des ballons dans la cour, des jeux (bois...), des paniers de baskets supplémentaires, traçages dans la cour (buts, zone calme, décoration de cour), coin nature,, abri trottinette (utiliser un des locaux EPS ? ), tracé de cour pour rangement cantine, matériels pause midi (jeux)

Certaines réponses ont déjà été apportées en cours de Conseil mais d'autres sont à l'étude.

Le directeur insiste auprès des représentants de la municipalité pour tenter d'accéder au plus vite aux demandes concernant :

- la poubelle supplémentaire dans la cour
- l'aménagement de la cour

4. Questions des parents	<p><b>Question 1 :</b> qu'en est-il de l'ouverture de la bibliothèque ?  <b>Réponse :</b> depuis la fermeture des postes d'avs aide administrative, la personne qui occupait les fonctions d'animateur BCD n'a pas pu être remplacée. Certaines classes (notamment avec les élèves les plus âgés continuent de fréquenter la BCD pour les emprunts, mais une réflexion d'équipe sera menée afin de trouver des solutions alternatives à ce manque de personnel.</p> <p><b>Question 2 :</b> l'aménagement de la cour pourrait être grandement amélioré (tracés, jeux, mobilier...)  <b>Réponse :</b> depuis que l'équipe pédagogique a élaboré et transmis le projet global d'aménagement en septembre 2015, seul le plan incliné de sortie des toilettes a été réalisé. Pour des raisons budgétaires, la mairie n'est pas en mesure de satisfaire toutes les écoles de la ville. Certains éléments seront néanmoins étudiés à nouveau (traçages au sol, tables...).</p> <p><b>Question 3 :</b> l'absence de sortie de secours pour les classes des étages du bâtiment B est problématique. Qu'en pensent les DDEN, la commission de sécurité ?  <b>Réponse :</b> la commission de sécurité est passée en octobre 2013, elle a recommandé de limiter l'effectif à 19 personnes dans les salles ne possédant qu'une seule sortie ou à défaut de créer un deuxième dégagement distant de plus de 5 mètres. Ces recommandations n'ont pas caractère d'obligation : la visite a d'ailleurs été conclue par un avis favorable.</p> <p><b>Question 4 :</b> L'accompagnement des CHAM peut-il être modifié afin que les élèves non-cham ne pâtissent pas de l'absence de leur enseignant ?  <b>Réponse :</b> La convention prévoit que les enseignants gèrent l'aller au conservatoire, deux fois par semaine. Cette année, les enseignants de CM2 (les jeudis) et le directeur (les lundis) se répartissent les accompagnements afin de ne pas pénaliser les 3 autres niveaux. Les élèves de CM2 non-cham sont regroupés pour suivre une séance d'EPS pendant environ 30 à 45 min. La situation n'est pas idéale, mais est le fruit d'un compromis entre la ville (gère les retours) et l'Éducation nationale. Dans l'état actuel des effectifs d'encadrement, il semble difficile de faire évoluer la situation. Les enseignants de CM2 sont remerciés pour leur aide.</p> <p><b>Question 5 :</b> la sécurité des piétons aux abords de l'école peut-elle encore être améliorée ? La circulation sur le boulevard Bérégovoy reste dangereuse, car peu de véhicules respectent la limitation à 30 km/h. L'endroit où se situe le passage piéton pose également problème car certains véhicules se trouvent entre ce passage et la place Quincaille.  <b>Réponse :</b> La solution la plus sécurisante va être recherchée : la dépose minute boulevard Bérégovoy, le déplacement et la matérialisation d'une dalle piétonne fac à l'école seront des éventualités étudiées.</p>
5.aménagements et travaux : bilans et demandes	<p>La municipalité est remerciée pour l'ensemble des travaux réalisés au cours de l'été et qui améliorent grandement le cadre de vie et de travail des usagers de l'école.</p> <p><b>Travaux réalisés :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dépose des systèmes d'alarme obsolètes et actualisation du système (voyant pour CEJS)</li> <li>• rénovation des coursives des bâtiment A et B</li> <li>• rénovation des sanitaires (en cours)</li> </ul> <p>Certaines améliorations sont néanmoins encore en attente :</p> <p><b>Travaux et aménagements non réalisés :</b>  Est donc réaffirmée la nécessité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de l'installation de portes anti-panique à toutes les sorties communes (4)</li> </ul> <p>Également les demandes concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la deuxième poubelle accessible aux élèves dans la cour calme</li> <li>• la sécurisation du dernier escalier du préau,</li> <li>• la réfection de la casquette (fuite de gouttière),</li> <li>• le complément d'aménagement de la cour (dalle peinte au niveau de la zone « très calme » mobiliers de plein air en priorité),</li> <li>• nouvelles armoires (ou à défaut sécurisation des armoires existantes) dans chaque classe.</li> </ul> <p><b>Les points préoccupants :</b> travaux demandés de très longue date et toujours pas réalisés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les travaux signalisés ci dessus relatifs à la sécurité de tous.</li> <li>• la réfection de la façade du bâtiment A</li> </ul>
6.Bilan des associations	<p>Le temps dévolu au Conseil étant écoulé, le bilan des associations fera l'objet d'une communication au prochain Conseil d'école. Le président met fin au Conseil d'école, non sans remercier l'ensemble des participants pour leur investissement</p>